

28 janvier 1995 - Seul le prononcé fait foi

[Télécharger le .pdf](#)

Entretien accordé par M. François Mitterrand, Président de la République, dans "Le Journal du Centre" du 28 janvier 1995, sur le bilan de ses deux septennats, la liberté de la presse, la réforme du financement des partis politiques et le développement économique de la Nièvre.

QUESTION.- Au terme de quatorze années de présidence - dont quatre de cohabitation - la gauche semble affaiblie et la droite divisée. Quelle analyse pouvez-vous faire sur l'évolution des rapports de force politiques dans le pays au cours de vos deux septennats ?

- LE PRESIDENT.- Au moment de prendre mes fonctions en 1981, j'avais dans ma première déclaration, évoqué les grandes fractures de la société. Ce propos avait choqué. Mais la victoire que nous venions d'obtenir n'avait pas de précédent. Jusque-là, en effet, la gauche arrivait au pouvoir presque par effraction. Même en 1936 où le Front populaire ne l'a emporté qu'à cause des divisions de la droite. Au bout de ces quatorze années, l'opinion publique se partage toujours en deux grands courants : l'un préfère le mouvement et la réforme et l'autre le statu quo et la conservation. Les péripéties de la vie politique n'ont rien changé à cet état de fait.

- Avec les gouvernements socialistes que j'ai nommés, nous avons maintenu les acquis de 1936 et de la Libération. Nous avons décidé et mis en oeuvre, entre autres, les 39 heures, la retraite à 60 ans, l'abolition de la peine de mort, la décentralisation, la suppression des tribunaux d'exception, la libération du secteur audiovisuel, le revenu minimum d'insertion, la reconnaissance de nouveaux droits pour la femme et pour l'enfant. D'autres pays, comparables au nôtre, ont dans le même temps renoncé à une grande part de leur législation sociale.

- Ce faisant, ils ont rendu plus difficilement supportables les dommages de la crise qu'ont subis les salariés depuis près de vingt ans. Est-ce que ceci ne suffit pas à montrer la différence fondamentale entre deux politiques ?

QUESTION.- Une importante libération de l'audiovisuel a marqué vos deux mandats présidentiels, particulièrement le premier. Dans le même temps, la presse écrite - nationale ou régionale, quotidienne ou périodique - s'est battue et se bat encore pour garantir son avenir. Quel regard portez-vous, aujourd'hui, sur un système médiatique français où l'écran supplante l'écrit et où le paraître a pris le pas sur l'être ?

- LE PRESIDENT.- Comme le dit très bien l'article 11 de la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen : "la libre communication des pensées et des opinions est un des biens les plus précieux de l'homme". Il n'y a pas de démocratie sans presse libre. Cette évidence doit être rappelée constamment.

- Dans notre pays la liberté d'expression a été une longue conquête, ponctuée de nombreux combats. Aujourd'hui radios et télévisions sont devenues, elles aussi, comme la presse écrite, indépendantes du pouvoir politique et il s'agit d'un des acquis les plus importants, les plus irréfutables de ces dernières années.

- Aujourd'hui quand je vois les difficultés financières que rencontre une bonne part de la presse écrite, je suis inquiet pour son indépendance et son pluralisme. L'audiovisuel a connu un développement spectaculaire en quelques dizaines d'années. Sans méconnaître son apport à la

circulation des idées et des connaissances, l'image reste néanmoins le vecteur de l'émotion et de l'immédiat. Le langage écrit est le véhicule de la pensée, de la réflexion. C'est pourquoi l'existence d'une presse écrite forte doit demeurer une priorité des démocraties.\

QUESTION.- Une irrépressible montée du chômage & une activité boursière et financière globalement positive & l'émergence de l'exclusion et de la marginalisation, la mise au jour des financements occultes et de la corruption... Il y a là des paradoxes dont l'opinion publique a du mal à s'accommoder. Trouvez-vous, vous-même, irritants ces contrastes qui, à tort ou à raison, entretiennent dans le peuple un sentiment d'inégalité et d'injustice ?

- LE PRESIDENT.- Votre question contient tous les ingrédients du procès injuste que l'on intente à la gauche et à moi-même pour l'action que nous avons menée depuis dix ans. N'oubliez jamais que certains esprits ne se sont toujours pas habitués à vivre sous la loi de l'alternance. Je voudrais aborder tout de suite ce que vous appelez les financements occultes en vous répondant qu'avant 1990 la République a connu bien des campagnes électorales dont le financement venait de nulle part. C'était la règle du non-dit. J'avais incité le gouvernement Chirac en 1987 à préparer un texte. Une première loi a été approuvée, qui n'a pas traité complètement le problème. J'ai donc voulu que le gouvernement Rocard remette en chantier une grande réforme du financement de la vie politique. Clarté et rigueur ont enfin été introduites dans les relations entre l'argent et la politique. Je me suis d'autant plus réjoui que soit ajoutée à ce dispositif l'interdiction du financement des partis politiques par les entreprises que je l'avais moi-même vainement demandé en 1992.

- Votre question porte aussi sur le chômage. Je comprends que l'opinion publique ait du mal à comprendre pourquoi tous les gouvernements de droite et de gauche ont échoué sur ce plan-là, même si à certains moments, nous sommes parvenus à une certaine stabilisation. Il faut bien se rendre compte de ce que c'est d'être élu Président de la République en 1981, sept ou huit ans après le début de la plus grave crise économique et financière depuis les années 30. Aujourd'hui, le pouvoir n'est pas maître des événements qui se produisent dans le monde de l'économie et de la finance internationale. L'argent circule, l'argent s'en va et il fuit les places où il ne se sait pas en sécurité. Une vue réaliste des choses oblige à regarder le monde tel qu'il est, ce qui ne veut pas dire qu'il faille renoncer à agir pour le rendre plus juste et plus équitable.\

QUESTION.- L'aménagement du territoire peut-il détruire l'harmonie des terroirs, et notamment les espaces arides comme le Nivernais central ou le Morvan. Quel destin pour ces départements classés administrativement "défavorisés" ?

- LE PRESIDENT.- N'est-ce pas plutôt l'absence d'aménagement du territoire qui menace les terroirs, accélère la désertification, n'oppose au déclin, à l'abandon, à l'exode, aucune véritable barrière ?

- Vous faisiez allusion aux projections démographiques, qui sont effectivement très préoccupantes. Pour autant, comment ne pas voir qu'un autre destin peut être envisagé à la condition naturellement d'y croire et d'y travailler. "Rien n'est jamais acquis à l'homme, écrit Aragon, ni sa faiblesse, ni sa force". Oui, pas même sa faiblesse.

- Défavorisée, la Nièvre l'est sans doute si l'on compare ses ressources à celles d'autres départements. Sans doute dépend-elle trop directement, pour l'emploi, de quelques établissements qui n'y ont, au mieux, conservé que des activités de production, sans y développer, à quelques trop rares exceptions, ni la formation, ni la recherche.

- Défavorisée, la Nièvre ne l'est plus si l'on examine son potentiel de développement, sa proximité de pôles économiques et culturels actifs comme l'axe ligérien ou le bassin parisien. En somme, tout est là : bâtir une alternative, ouvrir des perspectives nouvelles. J'y reviens : l'avenir est affaire de projets. Je me réjouis, à cet égard, de voir progressivement émerger, en parfaite coopération avec les équipes en place, une génération neuve.\

QUESTION.- Le circuit de Magny-Cours représente un atout majeur dans l'économie nivernaise et un rôle déterminant dans son image de marque. Considérez-vous que ce circuit qui a eu du mal à s'implanter et qui aujourd'hui rassemble les suffrages de presque tous, puisse être abandonné, alors qu'il est, pour les spécialistes, l'un des meilleurs au monde ?

LE PRESIDENT.- Magny-Cours, les Nivernais, le sportivement attachés du jour à Magny-Cours.

- LE PRESIDENT.- Magny-Cours, les Nivernais s'y sont vivement attachés du jour où l'on a envisagé de le leur enlever. Le circuit n'est pas né d'une imagination trop fertile. Il était là & le choix s'imposait presque naturellement de le développer, d'en faire un circuit capable d'accueillir les plus grandes compétitions mondiales.

- Et ainsi, la preuve a été faite que la Nièvre pouvait être à la pointe d'un formidable défi technologique. Ce n'est déjà pas mal. Il a fallu toute la volonté et l'engagement personnel de Pierre Bérégovoy, et du Conseil général, pour que naisse l'un des pôles sur lequel bâtir le développement économique de la Nièvre. Mais là encore, préserver sa vocation ne va pas de soi. Le succès suscite des convoitises. Et je suis heureux de voir que des initiatives sont prises pour créer les conditions du meilleur choix pour la Nièvre. Sur ce dossier, comme sur les autres, il faut croire en la Nièvre. Et agir en conséquence.

- Je n'ai jamais oublié la Nièvre et les Nivernais, ni ce que je leur dois. J'ai éprouvé un grand plaisir à m'y rendre souvent pour y rencontrer mes amis. Dites-le aux Nivernais. Vous me ferez plaisir.\